

Réunion des ministres de l'Environnement à Yellowknife

Yellowknife– 28 juin 2011 – Les ministres de l'Environnement fédéral, provinciaux et territoriaux se sont réunis aujourd'hui pour partager leurs expériences et les enseignements tirés quant à diverses questions, notamment l'eau, la qualité de l'air et les emballages de biens de consommation.

Plus que jamais, ils sont déterminés à aborder collectivement les enjeux liés à l'environnement. En tant que principal forum de discussion sur les mesures collectives à prendre concernant les dossiers environnementaux, le CCME tire parti des économies réalisées en travaillant ensemble pour faire progresser les dossiers, même en période économique difficile.

Les décisions relatives à la gestion de l'eau peuvent avoir un impact important sur l'environnement, l'économie et les collectivités partout au pays. Les récentes inondations subies dans de nombreuses régions du Canada, les débits en baisse dans plusieurs rivières et les bas niveaux d'eau observés dans les Grands Lacs et le Grand lac des Esclaves l'ont mis en évidence.

« La gestion durable de l'eau est une priorité et un défi pour les Canadiennes et les Canadiens et demeure l'une des préoccupations centrales du CCME », a déclaré J. Michael Miltenberger, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, hôte de la réunion. « Nous sommes déterminés à unir nos efforts dans ce dossier en tant que gestionnaires de cette ressource précieuse et commune à tous. »

Les gouvernements ont réitéré leur engagement à faire avancer, par leurs travaux, le Plan d'action de l'eau du CCME, approuvé en 2010. Le CCME s'est engagé à promouvoir des décisions fondées sur des connaissances scientifiques, traditionnelles et locales. Les gouvernements continueront d'échanger des méthodes et de l'information sur la gestion, la protection, la surveillance et l'assainissement de l'eau.

Les ministres sont satisfaits des progrès réalisés dans le développement du système de gestion de la qualité de l'air (SGQA) depuis octobre 2010, alors que le CCME recevait une proposition préparée en collaboration avec des représentants de l'industrie, d'organismes non gouvernementaux de la santé et de l'environnement et des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les ministres ont indiqué que les répercussions importantes de la qualité de l'air sur la santé humaine et de l'environnement motivaient le soutien et l'intérêt considérables qu'ils accordaient à l'élaboration et à la mise en œuvre opportunes du SGQA.

Le SGQA prendra appui sur les mesures provinciales de qualité de l'air déjà en place pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement. Une fois déployé, le système prévoira des normes canadiennes de qualité de l'air ambiant plus ambitieuses, des

exigences cohérentes pour les émissions industrielles partout au pays et une meilleure gestion des sources mobiles d'émission.

Le SGQA comprendra aussi des lignes directrices sur l'établissement de zones atmosphériques, un système de bassins atmosphériques régionaux pour réduire la pollution atmosphérique transfrontalière et des exigences en matière de surveillance et de déclaration par un guichet unique.

Les ministres souhaitent adopter les éléments définitifs du système en 2012 et commencer à les mettre en œuvre en 2013, sous réserve de l'approbation préalable par chacun des gouvernements.

Préoccupé par la quantité de matériaux d'emballage sur le marché canadien, les ministres ont annoncé que le CCME s'appuiera sur les initiatives existantes des gouvernements et de l'industrie au Canada et à l'étranger pour élaborer une approche pancanadienne en vue de réduire au maximum les emballages.

Le CCME établira un groupe de travail industrie-gouvernement qui secondera l'élaboration de l'approche, qui comprendra des cibles, des échéances et des mécanismes de production de rapports, afin d'obtenir des réductions mesurables des matériaux d'emballage. Les ministres examineront l'approche au printemps 2012.

Cette mesure est complémentaire au Plan d'action canadien pour la responsabilité élargie des producteurs adopté en 2009.

L'Alberta sera l'hôte de la prochaine réunion du CCME.

Le CCME est le principal forum intergouvernemental qui, sous la direction des ministres, mène une action concertée dans des dossiers environnementaux d'intérêt national et international.

Personnes ressources :

Michael Goeres
Directeur exécutif
Secrétariat du CCME

204-948-2172

Judy McLinton
Directrice des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles
des T.N.-O.
867-873-7379
judy_mclinton@gov.nt.ca

